

Recyclage SSIAP 3

DURÉE : **3 Jours (21H)**

Prix : **990,00 € HT**



PRÉSENTIEL



ÉLIGIBLE CPF



FORMATION CERTIFIANTE



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

- Assurer l'organisation et la gestion du service de sécurité, ainsi que le conseil technique au chef d'établissement au sein des ERP et des IGH.
- Manager le service de sécurité
- Apporter un conseil au chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- Assurer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Cette formation s'adresse aux chefs de services de sécurité incendie en ERP ou en IGH et à toute personne détentrice du diplôme SSIAP 3 souhaitant satisfaire aux exigences en matière de recyclage de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Prérequis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 3.
- Justifier d'une activité d'au moins 1607 heures dans la fonction sur les 36 derniers mois.
- Être titulaire de l'une des attestation de formation au secourisme suivantes : PSE1 ou SST en cours de validité, ou PSC1 de moins de 2 ans.

Ce programme, défini par le ministère de l'Intérieur, est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Pour pouvoir exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans, pour cela vous devez effectuer un recyclage si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction,

Si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction, vous devez suivre une [Remise à niveau SSIAP 3.](#)

Contenu de la formation

- Évolution de la réglementation.
- Responsabilité civile et pénale du responsable sécurité incendie.
- Les contrats de maintenance des installations de sécurité.
- Rédaction d'une notice technique de sécurité incendie.
- Présentation des exigences réglementaires pour l'accessibilité et l'évacuation des personnes en situation de handicap dans les ERP.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Une attestation de "recyclage" sera remise aux stagiaires.

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Les stagiaires ayant fait preuve d'une défaillance notoire devront suivre un module de remise à niveau.

Nos plus

Les ouvrages suivants sont remis aux stagiaires :

- *Règlement de sécurité contre l'incendie des ERP*
- *Règlement de sécurité contre l'incendie des IGH*

Chaque participant bénéficie d'un accès personnel et gratuit à Sécuribase (<https://securibase.com/>), la base de données réglementaires de CNPP regroupant l'ensemble des textes réglementaires en Incendie/Explosion, pendant toute la durée de la formation.

Les intervenants sélectionnés par CNPP sont, pour la grande majorité, des chefs de service sécurité, des mandataires sécurité ou des conseillers en prévention incendie en activité, titulaires du diplôme de prévention de niveau 2 et/ou de la certification professionnelle SSIAP 3.

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : **990,00 €**



CNPP ENTREPRISE dispose d'un agrément pour assurer la formation certifiante de Chef de Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes SSIAP3, enregistrée au Répertoire Spécifique (**RS 5643 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3**) par le certificateur MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE MER en date du 10 décembre 2021 pour une durée de 5 ans.

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez [mobiliser votre CPF pour financer cette formation](#), vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

Code RNCP-RS : 5643

[Contactez-nous](#)

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en
2024



Les prochaines sessions

Du 16/03/26 au 18/03/26	Vernon	990,00 € HT
Du 18/05/26 au 20/05/26	Nantes	990,00 € HT
Du 16/11/26 au 18/11/26	Vernon	990,00 € HT
Du 14/12/26 au 16/12/26	Paris	990,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70